

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

1. PRÉAMBULE

Le présent rapport financier est établi sur la base des états de synthèse qui vous ont été remis à savoir : bilan, compte de résultat et annexes. Ils ont été préparés par Charlie Gautier (notre comptable en 2025), Lucie Winckler (gestionnaire financière à partir d'octobre 2025). Ils ont été vérifiés par notre commissaire aux comptes.

Il est à noter que 2025 est la première année complète de fonctionnement du Nouveau Planning Familial de la Loire (NPF42). L'année 2024 étant incomplète et non représentative, il n'y a pas de comparatif par rapport à l'année précédente.

2025 marque également la mise en place de la comptabilité analytique au sein de la structure, afin de dissocier les dépenses et recettes liées au fonctionnement, à l'EVARS et au CSS.

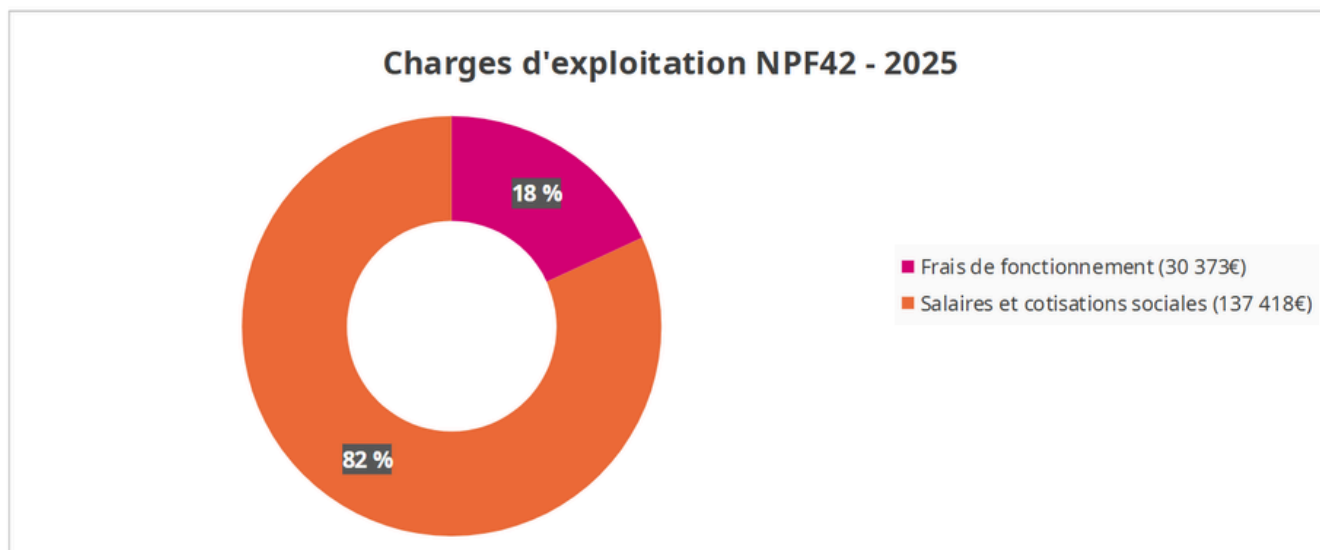
2. COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat fait apparaître un total des charges de 241 787€ et un total de produits de 260 833€. Il se dégage ainsi un **résultat excédentaire de 19 046 €**.

En ce premier exercice complet, l'excédent est lié à une gestion prudente des dépenses et à un niveau de financement légèrement supérieur aux besoins effectivement constatés en fin d'année. Il permettra de sécuriser la continuité des actions et d'absorber les variations de financement sur les exercices à venir.

CHARGES		PRODUITS	
Achats et charges externes	30 373	Vente de prestations	12 745
Salaires et cotisations sociales	137 418	Subventions	178 326
Dotations amortissements et dépréciations	12 842	Contributions financières	10 000
Reports en fonds dédiés	61 041	Dons	1 490
Autres charges	113	Cotisations	916
		Utilisation des fonds dédiés	56 788
		Autres produits	568
CHARGES D'EXPLOITATION	241 787	PRODUITS D'EXPLOITATION	260 833
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 046		
Mise à disposition gratuite de biens	20 283	Dons en nature	20 283
Personnel bénévoles	113 265	Bénévolat	113 265
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	133 548	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	133 548
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES	375 335	TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS	394 381
EXCÉDENT	19 046		

2.1 CHARGES DE LA STRUCTURE



Sur le graphique ci-dessus, si on enlève les dotations aux provisions (relatives aux provisions pour risque) et les reports en fonds dédiés (subventions non utilisées en 2025 et reportées sur l'exercice 2026 en accord avec les financeurs) qui ne sont pas des dépenses réelles, les charges de la structure se répartissent entre :

- les **frais de fonctionnement** de l'association,
- et **les salaires et cotisations sociales** qui sont le poste le plus significatif de dépense.

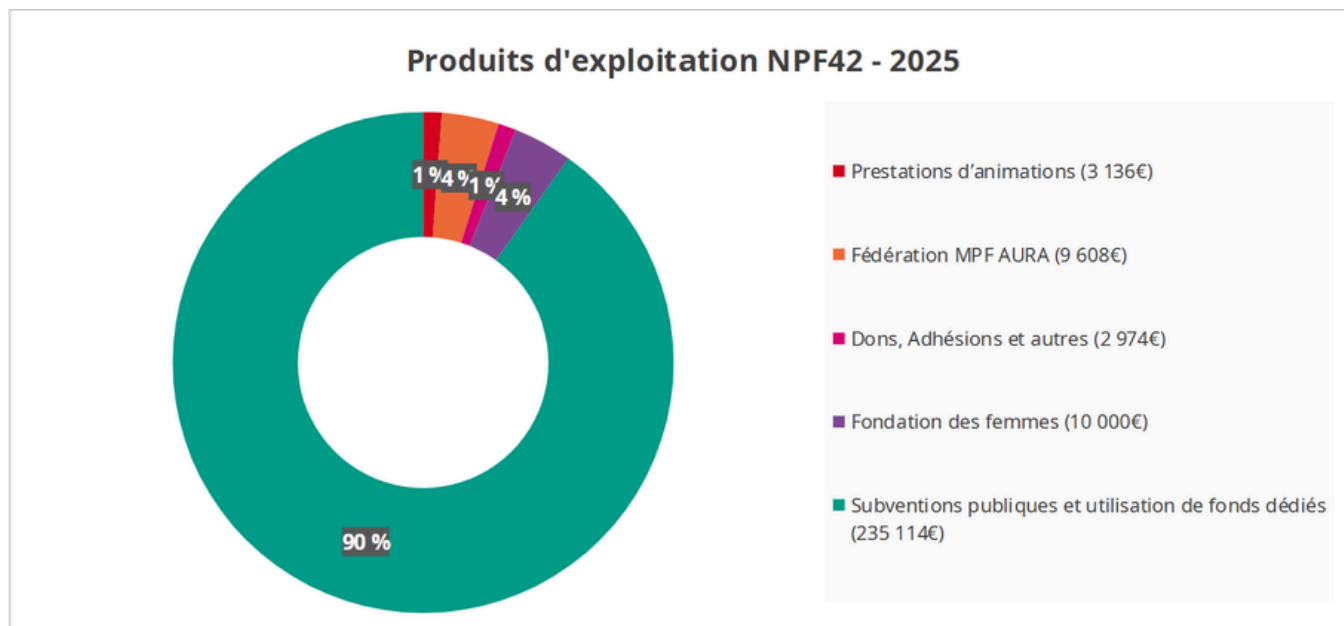
Il est à noter que les frais de fonctionnement ne sont pas très élevés grâce à la mise à disposition à titre gratuit des locaux et la prise en charge des fluides par la Ville de Saint-Étienne et Habitat et Métropole. Pour le local temporaire, le montant à valoriser est de 20 283€.

Il est à noter également que nous valorisons des contributions volontaires en nature dues au travail bénévole à 113 265€ (elles n'apparaissent pas dans le graphique ci-dessus).

Aucun résultat financier sur l'exercice.

Aucun résultat exceptionnel sur l'exercice.

2.2 PRODUITS DE LA STRUCTURE



Le compte de résultat fait apparaître un total des produits de **260 833€**.

L'association dépend à 90 % des subventions publiques. Elle est financée en 2025 par 5 financeurs publics dont :

- 4 financeurs qui financent exclusivement la partie EVARS (rencontres partenaires, accueil en permanences et animations collectives) :
 - **ARS**
 - **DRDFE**
 - **Etat (QPV)**
 - **Ville (QPV)**
- 1 financeur qui finance le montage du CSS :
 - **Conseil Départemental de la Loire**

La convention pluriannuelle (2024-2025) contractée avec l'ARS est échue et il reste une année sur la convention avec la DRDFE (2024-2026).

Elle dépend ensuite à environ 4 % des prestations refacturées à la Fédération Auvergne Rhône Alpes du Planning Familial de la Loire et à 4% de fondations privées (Fondation des Femmes). Cette dernière a été reportée sur l'exercice 2026.

A la fin de cette deuxième année d'existence, **l'association a une part d'auto-financement (dons, adhésions et facturation de prestations) qui est très faible : un peu plus de 1 %.**

Une réflexion sur le modèle économique de l'association doit être menée dans la structure. L'objectif serait d'augmenter notre part d'auto-financement au sein de l'association dans un double but : augmenter ses fonds propres et atténuer les problématiques liées au manque de trésorerie et au versement des subventions qui n'arrive pas avant le milieu d'année.

3. BILAN FINANCIER

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations brutes	1 037	Fonds propres	1 000
- Amortissement	-158	Réserves	0
TOTAL immobilisations	879	Report à nouveau	1 871
Créances clients et usagers	877	Excédent ou déficit de l'exercice	19 046
Autres créances	35 613	Subvention d'investissement	9 983
Disponibilités	108 970	TOTAL fonds propres	31 900
TOTAL actif circulant	145 460	Fonds dédiés	61 041
		TOTAL fonds dédiés	61 041
		Provisions	12 683
		TOTAL provisions	12 683
		Dettes fournisseurs	4 538
		Dettes fiscales et sociales	11 177
		Produits constatés d'avance	25 000
		TOTAL dettes	40 715
TOTAL GÉNÉRAL	146 339	TOTAL GÉNÉRAL	146 339

Le bilan présente un **total net de 146 339€**.

Le bilan financier se compose de :

L'actif immobilisé net : 879 €

- Il s'agit d'une immobilisation corporelle (matériel informatique de bureau).

L'actif circulant : 145 460 €

- **36 490 € de créances clients et autres créances** (factures impayées de décembre 2025, 25 000 € conventionné avec la DRDFE pour 2026, une subvention d'investissement du Conseil Départemental, les retards de paiement de la CPAM)
- **108 970 € de disponibilités** (somme sur le compte courant au 31/12/2025)

Les fonds associatifs : 31 900 €

- L'essentiel des fonds propres est constitué du **résultat excédentaire de l'année 2025 de 19 046 €**.
- Il est également composé de **1 000 € de fonds propres sans droits de reprise** et de **1 871 € de report à nouveau de 2024** (décidé lors de la dernière AG).
- Une **subvention d'investissement de 9 983 €** a été attribuée en 2025 par le Conseil Départemental et sera consommée en 2026, afin d'acheter le matériel médical indispensable à l'ouverture du Centre de Santé sexuel (table d'auscultation, échographe...).

Les dettes : 15 715€

- Des **dettes des fournisseurs pour 4 538 €** (facture du commissaire aux comptes, factures de divers fournisseurs comme pour l'entretien...)
- Des **dettes fiscales et sociales pour 11 177 €** (cotisations sociales du 4^{ème} trimestre et provisions pour congés payés)
- La structure n'a pas de dette financière.

4. PROJETS SUR L'EXERCICE SUIVANT

L'ouverture du Centre de Santé Sexuelle est prévue au second 2026. Elle va induire l'investissement de matériel ainsi que l'embauche de plusieurs salarié-e-s : coordinatrice de structure, CCF et personnel soignant. Enfin, il est prévu que la structure déménage dans des locaux définitifs. Ces éléments dus à l'ouverture d'une nouvelle activité impacteront fortement l'exercice 2026.

4. PROJETS SUR L'EXERCICE SUIVANT

L'ouverture du Centre de Santé Sexuelle est prévue au second 2026. Elle va induire l'investissement de matériel ainsi que l'embauche de plusieurs salarié-e-s : coordinatrice de structure, CCF et personnel soignant. Enfin, il est prévu que la structure déménage dans des locaux définitifs. Ces éléments dus à l'ouverture d'une nouvelle activité impacteront fortement l'exercice 2026.